



Conseil de Communauté

Publié le : 18/03/2025

Séance du jeudi 6 Mars 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 27 février 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 21h30

Etaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 8), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 8), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Francois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **Larnod** : M. Hugues TRUDET, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE (à compter de la question n° 2), **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 23 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY (à compter de la question n° 2), **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Saïd MECHAI, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brailans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Mamirolle** : M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Jean-François MENESTRIER

Procurations de vote : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon :** Mme Pascale BILLEREY à M. Gilles SPICHER, M. François BOUSSO à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Pierre-Charles HENRY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Laurence MULOT à M. Guillaume BAILLY, M. Saïd MECHAI à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN à M. Claude GRESSET - BOURGEOIS, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR à M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 24), **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2025/2025.00044
Rapport n°31 - Programme travaux éclairage public

Programme travaux éclairage public

Rapporteur : M. Yves GUYEN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n°5	29/01/2025	Favorable
Bureau	13/02/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029	Montant des opérations :
« Eclairage public urbain et périurbain »	éclairage public urbain : 1 300 000 € TTC
« Détection de réseaux »	éclairage public péri-urbain : 600 000 € TTC
	détection de réseaux : 100 000 € TTC
<i>Sous réserve de vote du BP 2025</i>	

Résumé :

Présentation du programme des travaux d'investissement en éclairage public de l'année 2025 secteur urbain et secteur périurbain. Ce programme permettra de déposer, selon les critères d'éligibilité, des demandes de subventions auprès de différents partenaires (Syded, Etat,..).

Dans le cadre de sa compétence éclairage public, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole va réaliser en 2025 un programme d'investissements permettant de poursuivre la rénovation de son parc en leds afin de favoriser les économies d'énergie dans le cadre du plan de sobriété énergétique. Ce programme est défini selon les demandes des communes et des différents maîtres d'ouvrage d'opérations impactant l'éclairage public en tenant compte des aspects biodiversité et des critères de pollution lumineuse.

Ce programme est susceptible de bénéficier de subventions de la part du Syded et d'autres partenaires.

I. ZONE URBAINE – Programme 2025

Le programme de travaux Eclairage Public 2025 - Zone Urbaine est constitué des opérations suivantes :

- 1. PLAN DE MISE EN LUMIERE DE LA CITADELLE** (Opération travaux pour rénover et adapter l'éclairage de mise en valeur des remparts et du glacis de la Citadelle aux enjeux de biodiversité)

L'éclairage de mise en valeur des monuments est intégré à la compétence éclairage public sur le secteur urbain. Après la phase avant-projet réalisée en 2024, les travaux permettront de remplacer l'ensemble de l'installation électrique existante de mise en valeur des remparts : remplacement des liaisons électriques, remplacement et repositionnement des projecteurs par des projecteurs leds et mise en place d'un système de pilotage spécifique pour adapter le fonctionnement de l'éclairage de mise en valeur aux enjeux de biodiversité du site et à la réglementation visant à lutter contre la pollution lumineuse.

Le besoin en financement pour ces travaux est évalué à 1 100 000€ au total, principalement sur 2025. L'enveloppe d'éclairage public est à ce titre ponctuellement abondée de 700 K€ en 2025 dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, pour permettre de réaliser ce projet, sans grever en parallèle la modernisation du réseau.

Les autres opérations prévues au titre de 2025 sont listées ci-dessous comme programme principal. Un programme conditionnel est établi permettant de lister les opérations qui pourront être engagées en cours d'année, selon les crédits pouvant abonder le budget (par exemple vente de certificats d'économies d'énergie).

2. TRAVAUX NEUFS ET RENOVATION (Création de nouveaux points lumineux en leds, remplacement luminaires existants par luminaires leds)

Programme principal :

Quartier Montboucons / Montrapon
Parking Ledoux, parking rue de l'Épitaphe

Programme conditionnel :

Quartier Battant
Rue de la Madeleine et rues connexes

Quartier Chailluz / Saint Claude / Torcols
Eglise Saint Claude, chemin ferme Dormois, parc Mélina, rue des Justices et rues connexes

Quartier Montboucons / Montrapon
Rue Jouchoux et rues connexes, Temis et rues connexes

Quartier Clairs-Soleils / Vareilles
Rue de Chalezeule et rues connexes, rue Carco et rues connexes

Quartier Bregille
Près de Vaux et rues connexes

Quartier Orchamps / Palente / Sarragosses / Vaïtes
Combe Sarragosse, place des Tilleuls, rue des Jardins et rues connexes

Quartier Châteaufarine / Planoise
Parking rue de Savoie et rues connexes

Quartier Tilleroyes
Chemin des Saulniers et rues connexes

Quartier Saint Ferjeux
Rue Vuillemin et rues connexes

3. TRAVAUX DE MODERNISATION ELECTRONIQUE (Transformation de luminaires qualitatifs à source classique en luminaires leds type RETROFIT)

Programme conditionnel :

Retrofit des luminaires le long des voiries du Tramway
Depuis rue Tristan Bernard jusqu'à rue du Polygone, depuis avenue Fontaine Argent jusqu'à avenue Maréchal Foch

4. TRAVAUX ARMOIRES ELECTRIQUES COMMUNICANTES (Mise en réseau des armoires d'éclairage public pour optimisation exploitation)

Programme principal :

Raccordement de la fibre optique pour la communication des armoires d'Eclairage Public.

Rénovation armoires d'éclairage public seconde génération.

5. ACCIDENTS ET DEGRADATIONS

Programme principal :

Remplacement patrimoine éclairage public suite à accidents sur domaine public

6. RELEVÉ PATRIMOINE et MISE EN PLACE GMAO

Programme principal :

Relevé de patrimoine pour constitution d'une base patrimoniale en vue de la mise en place d'une solution de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

7. GESTION DES RISQUES

Programme principal :

Contrôles mécaniques de mâts

Selon planification pluriannuelle

Contrôles électriques

Contrôles électriques des installations non permanentes

Contrôles électriques des installations d'éclairage public

8. DETECTION DE RESEAUX

Programme principal :

Détection de réseaux Signalisation Lumineuse Tricolore, bornes, caméras, abri bus, bornes information voyageurs, armoires manifestations et illuminations.

Après la détection des réseaux d'éclairage public, poursuite de la détection des autres réseaux électriques sensibles selon planification pluriannuelle.

9. TRAVAUX DE REQUALIFICATION ET RENOVATION URBAINE (Travaux impactant l'éclairage public)

Place de la Bascule (rue Léonce Pingaud)

Maillage Cologne Ile de France

Place des Nations

Parvis Picasso

Carrefour Flandres Champagne

Maillage Malines Bruxelles

Rues Leroy, Villarceau et Labbé

Rue Gounod

Rue de Dole phase 1

Avenue Léo Lagrange

Ce programme d'investissement est financé via la ligne de crédit éclairage public secteur urbain mais également via d'autres lignes de crédits de requalifications de voiries ou de rénovation urbaine.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière de 125€ par point lumineux rénové pour le secteur urbain dans la limite du plafond annuel défini lors du comité syndical du 4 décembre 2020 et applicable à compter du 1^{er} février 2021 de 129 500€ (8750€ + 23x5250€ pour une population de 119 198 habitants).

II. ZONE PÉRI URBAINE – Programme 2025

Le programme de travaux Eclairage Public 2025 - Zone Péri Urbaine est constitué des opérations suivantes :

1. TRAVAUX NEUFS ET RENOVATION (Création de nouveaux points lumineux en leds, remplacement luminaires existants par des luminaires leds)

Programme principal :

AVANNE AVENEY

Rénovation leds secteur rues de l'Eglise, des Cerisiers, du Champ Noyer, des Combots et de Chenoz (2025_031)

BEURE

Ajout luminaires périmètre de l'église et passage piéton rond-point route de Lyon - FDC commune (2025_032)

BONNAY

Ajout candélabre 15 route de la Vallée - quai bus (2025_022)

BUSY

Ajout luminaires chemin de Landoz + rénovation luminaires parking de l'église - FDC commune (2025_033)
Dissimulation réseaux rue Principale (2025_034)

BYANS SUR DOUBS

Rénovation leds rue de la Grotte et dépose luminaire chemin du Bout d'Amont (2025_035)

CHALEZEULE

Rénovation leds diverses rues concernées : Grande Rue, rue de la Cure, impasse Maréchal (2025_002)

CHATILLON-LE-DUC

- Requalification chemin des Salines, candélabre x5 (2025_015)
- Dissimulation réseaux rue de Bellevue RD108 (2025_023)

CUSSEY SUR L'OGNON

Rénovation leds : rue de la Corvée, rue des Plantes, rue de la Mécanique, Grande Rue (luminaire devant l'école) (2025_025)

DANNEMARIE SUR CRETE

Rénovation leds par retrofit rue des Cras + modification armoire AB + déplacement ouvrage rue Orée des Pins (2025_036)

DEVECEY

- Rénovation leds diverses rues concernées : route de Vesoul, rue de Sodetal, impasse des Iris (2025_012)
- Rond-point Super U - prise illumination (2025_020)

ECOLE-VALENTIN

Rénovation leds diverses rues concernées (2025_003)

FONTAIN

Rénovation leds par retrofit secteur Arguel (2025_037)

FRANOIS

Rénovation leds par retrofit secteur D11, lotissement Terre Rouge et terrasse du château + rénovation de 2 luminaires Le Grand Chemin (2025_038)

GENEUILLE

Ajout luminaire route de Chevanev - pose lanterne led sur poteau Enedis (2025_019)

LARNOD

- Rénovation leds secteur rue de la Maltournée (2025_039)
- Requalification rue de la Gare phase 2 (2025_040)

LE GRATTERIS

Dissimulation réseaux rue du Frêne (2025_017)

LES AUXONS

Rénovation leds diverses rues concernées : rue de la Mairie, rue de Girondain, rue du Moulin, rue des Pierrottes, impasse Montoille, rue Pierre Créatin (2025_004)

MAMIROLLE

- Rénovation leds diverses rues concernées : impasse rue de la Vierge, rue de Roussey, rue de Baume, rue de la Gare, rue des Essarts, rue du Cordier (2025_005)
- Dissimulation réseaux rue des 4 Vents (2025_016)

MARCHAUX-CHAUDE FONTAINE

Dissimulation réseaux rues de la Vierge et des Roses (2025_024)

MISEREY SALINES

Rénovation leds diverses rues concernée : allée des Saules, allée des Erables, square des Mélèzes, square des Noyers, square des Tamaris, rue des Chênes, square des Cerises, allée des Marronniers, square des Sycomores (2025_006)

MONTFAUCON

Rénovation leds rue de la Pérouse, rue du Comté de Montbéliard, impasse du Val de Morteau, chemin de Rochefort, impasse de Bouclans, rue des Sapins, chemin des Poudrières (2025_008)

MORRE

Rénovation leds secteur RD571, rues de la Velle, de la Source et de Saint-Fort (2025_041)

NANCRAY

- Rénovation leds diverses rues concernées : rue du Peu, rue de Roche, rue des Groseillers, rue de Vaire, rue de Vaucenet, rue du Stade. (2025_007)
- AC-0004 à replacer impasse du Champ des Murots (2025_013)

NOVILLARS

Reprise câblage Broch d'Otelans (2025_026)

PELOUSEY

Rénovation leds secteur rue du Séminaire et Grande Rue (2025_042)

Requalification RD5 Grande Rue (2025_043)

POUILLEY FRANCAIS

Rénovation leds par retrofit secteur rues de la Libération, des Genévriers et la Belle Epoque (2025_044)

POUILLEY LES VIGNES

- Rénovation leds par retrofit secteur rue de Lausanne (2025_045)
- Déplacement ouvrage lieu-dit la Grosse Aige piste cyclable (2025_046)
- Requalification ZAE Pouilley Pelousey (2025_075)

PUGEY

Rénovation leds poteaux béton (2025_047)

ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Dissimulation réseaux rue de Beaupré (2025_014)

SAINT VIT

- Rénovation leds secteur rue Pont de Pouilley + ajout luminaire rue Combe Verte (2025_048)
- Requalification rue Schuman (2025_049)
- Requalification rue Combe du Four (2025_050)

SAONE

- Rénovation leds diverses rues concernées : rue Rameau, rue Chopin, rue Mozart, rue Ducat, rue Bizet, rue Vincent d'Indy (2025_009)
- Dissimulation réseaux Grande Rue et RD 246 (2025_021)

SERRE LES SAPINS

Dissimulation réseaux rue Souvelaine (2025_051)

TALLENAY

Rénovation leds diverses rues concernées : rue de Chatillon et rue Beauvallon (2025_011)

THISE

Rénovation leds diverses rues concernées : impasse des Jardins, rue de la Doing, rue de Trebignon, rue du Bois Mûre (2025_010)

THORAISE

Rénovation leds impasse Sous l'Age et chemin de la Voreille (2025_052)

Programme conditionnel :

AVANNE AVENEY

Ajout mât autonome chemin piétonnier pharmacie - FDC commune (2025_054)

BEURE

Ajout luminaires rond-point route de Lyon et périphérie Eglise - FDC commune (2025_055)

CHALEZEULE

Rénovation leds ZAE : rue du Gay, rue des Vallières Nord (2025_028)

CHATILLON-LE-DUC

Rénovation leds ZAE : rue Ariane 2 (2025_029)

DANNEMARIE SUR CRETE

- Ajout luminaires trous noirs - FDC commune (2025_056)
- Rénovation leds ZAE : rue Pythagore, rue Thales, rue Aristote, rue Platon (2025_057)

ECOLE-VALENTIN

Rénovation leds ZAE : route de Chatillon (2025_030)

FRANCOIS

- Rénovation leds ZAE : rue Belleville, chemin des Tailles, rue du Chêne, rue Louis Jouffroy, rue des Tilleuls (2025_058)
- Requalification chemin des Quatre Journaux (2025_076)

GRANDFONTAINE

- Dissimulation réseaux chemin des Pièces (2025_059)
- Dissimulation réseaux rue de l'Eglise (2025_060)

LARNOD

Ajout 2 mâts vers le lavoir rue de la Gare - FDC commune (2025_061)

MORRE

Ajout luminaires rue de Maîche et rue de Truchot - FDC commune (2025_062)

OSSELLE ROUTELLE

Extension réseau chemin du Dessus du Village - FDC commune (2025_063)

PIREY

Requalification rue du Moulin (2025_064)

SAINT VIT

Requalification rue de la Faucine (2025_065)

SERRE LES SAPINS

Requalification rue de la Gare (2025_066)

TORPES

Ajout luminaires feux arrière rue Basse - FDC commune (2025_067)

2. ACCIDENTS, DEGRADATIONS ET TRAVAUX DE MAINTENANCE

AVANNE AVENEY

Mâts accidentés rue des Cerisiers (2025_068)

BEURE

Mâts accidentés route de Lyon (2025_069)

MARCHAUX-CHAUDE FONTAINE

Grande Rue - AA-0001 - candélabre à remplacer suite à un choc de VL (2025_018)

MISEREY SALINES

Rue des 3 Croix - poteau accidenté - Aw-002 à remplacer (2025_027)

NANCRAY

Candélabre AA-0002 accidenté (2025_001)

SAINT VIT

Mâts accidentés (2025_070)

SERRE LES SAPINS
Mâts accidentés (2025_071)

3. DETECTION DE RESEAUX

Détection de réseaux éclairage public

Détection des réseaux d'éclairage public selon planification pluriannuelle

4. GESTION DES RISQUES

Contrôles mécaniques de mâts

Selon planification pluriannuelle

Contrôles réglementaires électriques

Contrôles électriques des installations d'éclairage public

Ce programme d'investissement est financé principalement via la ligne de crédit éclairage public périurbain mais également en partie via les lignes de crédits de requalifications de voiries.

Le SYDED serait susceptible d'apporter une aide financière de 175 € par point lumineux installé ou rénové pour les communes de moins de 2 000 habitants et de 125 € pour les communes de plus de 2 000 habitants, dans la limite du plafond annuel par commune défini lors du comité syndical du 4 décembre 2020 et applicable à compter du 1^{er} février 2021, de 8750 € (communes de moins de 1 000 habitants) et de 14 000 € (communes entre 1 000 et 5 000 habitants).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **prend acte du programme de travaux**
- **se prononce favorablement sur la sollicitation des subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 103

Contre : 0

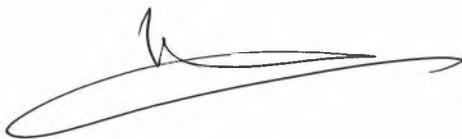
Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

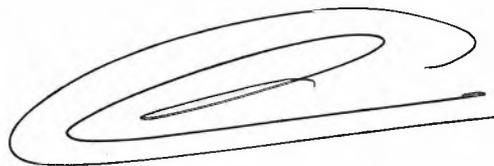
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Jean-François MENESTRIER
Conseiller communautaire

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon